

Proxi2P®

Unité mobile



Sécurité
Incendie

Une flotte d'une trentaine d'unités mobiles de formation pour intervenir sur l'ensemble du territoire national et répondre à tous vos projets de formation à la sécurité incendie.



#1 POUR QUI ?

Pour les établissements qui souhaitent former le personnel rapidement, efficacement et conformément à la réglementation.

#2 POURQUOI ?

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs (article R4227-28 du code du travail).



#3 QUAND ?

La formation à la manipulation des premiers secours et à l'évacuation doit être réalisée au moins une fois et tous les 6 mois pour les établissements à partir de 50 salariés ou qui entreposent ou manipulent des matières inflammables.

#4 QUELLE EST VOTRE SITUATION ?

- > Vous ne disposez pas de salle de formation ni d'aire de feu appropriées.
- > Votre personnel ne peut pas s'absenter :
 - > Trop longtemps de son poste de travail
 - > Ni en trop grand nombre
- > Vous souhaitez optimiser les temps de formation en limitant les déplacements dans l'entreprise entre la partie théorique en salle et la partie pratique à l'extérieur.





#5 LES UNITÉS MOBILES Si2P

// Permettent aux stagiaires :

- > D'acquérir les comportements et gestes sûrs et appropriés.
- > D'être en position d'acteur de sa formation et à même d'adapter son comportement face aux situations d'urgence.
- > D'encourager une implication forte.
- > D'être sensibilisé à la prévention du risque incendie, aux différents types d'extincteurs, aux messages d'alarme et d'alerte
- > De préserver sa vie, celle de ses collègues et son outil de travail.

// Enseignement adapté aux risques spécifiques de votre établissement.

// Equipements pédagogiques conformes à la réalité : de véritables extincteurs comme dans vos établissements, des mises en situation réelles (départ de feu réel en milieu clos sécurisé).

// Véhicules climatisés, sièges individuels.

// Dimensions du Proxi2P® : Hauteur : 3,3m, Longueur : 7,1m, Largeur : 2.2m

▶ Cliquez [\[ici\]](#) pour voir la présentation de nos unités mobiles

#6 Le Proxi2P®

// Jusqu'à 24 stagiaires par demi-journée de formation.

// 5 foyers réels et sécurisés du Proxi2P pour varier les mises en situation.

// Des installations gaz et électriques vérifiées tous les ans par un bureau de contrôle indépendant.

// Des systèmes gaz asservis à une électrovanne temporisée et un coup de poing d'arrêt d'urgence permettant de couper l'arrivée de gaz en cas de problème.

// Un système de ventilation mécanique/naturelle a fait l'objet d'une étude par la CARSAT afin de garantir la non-toxicité des gaz de combustion.

#7 LES SOLUTIONS Si2P

> Le programme 1h : Faire face à un départ de feu

> Le programme 1h30 : Aller plus loin en abordant l'évacuation

// Tous nos programmes sont adaptables aux spécificités de votre établissement (Exemple : ERP du type J, M, N, O, R, S, U, W, Y).

▶ Cliquez [\[ici\]](#) pour nous contacter

NOS UNITÉS MOBILES SONT
PRÉSENTES PARTOUT EN FRANCE !

